

Association canadienne des organismes artistiques**Réponses****1. Reprise économique et croissance**

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Dans l'histoire récente, la croissance économique a été assurée en grande partie par l'accroissement de la population, l'exploitation des ressources naturelles et les avancées technologiques. Les défis démographiques constituent un obstacle à long terme à la croissance économique, et les ressources naturelles se raréfient. À l'avenir, la croissance financière pourrait dépendre en plus grande partie de la technologie et de la créativité. « Les changements technologiques, la mondialisation et l'avènement de "l'économie du savoir" ont tous favorisé l'arrivée d'une main-d'œuvre hautement spécialisée. Lorsque la récession a frappé, les hausses les plus marquées du taux de chômage [...] se sont fait sentir chez les travailleurs les moins spécialisés » [traduction], écrit M. Neil Lee dans un article publié sur le site de l'OCDE (<http://oecdinsights.org/2012/05/24/getting-ahead-of-the-curve-skills-policy-in-a-changing-global-economy/>). Une économie forte et créative peut effectivement constituer l'une des meilleures garanties d'une reprise économique durable. Le secteur culturel joue un rôle important dans cette économie créative. Des données révèlent qu'il a particulièrement bien réussi à surmonter la dernière crise économique – la présence aux spectacles et les ventes de billets ont continué d'augmenter malgré le ralentissement : entre 2005 et 2010, le nombre de Canadiens ayant participé à une manifestation culturelle ou artistique a augmenté de 57 %. À titre de comparaison, le produit intérieur brut du Canada a augmenté de 18 % durant la même période. Les manifestations artistiques ont une portée économique et sociale; elles entraînent notamment « des retombées économiques, la formation de partenariats novateurs, une meilleure qualité de vie dans une collectivité revitalisée et dynamisée » [traduction]. Voici nos recommandations : comme il est peu probable que nous réussissions à l'avenir à atteindre le niveau de croissance observé au cours des dernières décennies, le temps est peut-être venu pour le Canada d'envisager la croissance d'une façon différente et de définir de nouveaux indicateurs de progrès. Le Global Innovation Index de l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) (<http://www.globalinnovationindex.org/gii/main/fullreport/>) propose des indicateurs qui témoignent peut-être mieux de la force de notre économie du savoir. L'index « Vivre mieux » de l'OCDE (<http://www.oecd.org/fr/statistiques/linitiativevivremieuxmesurerlebien-etreleprogres.htm>) et l'Indice canadien du mieux-être (<http://ciw.ca/fr/index.html>) proposent une vision encore plus globale de la croissance qui reflète la qualité de vie dans son ensemble.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La négociation de traités économiques ou l'inclusion du Canada dans des traités existants (p. ex., le traité Asie-Pacifique) ouvrent d'immenses possibilités pour le Canada. L'augmentation des exportations de

biens et de services culturels canadiens sur les marchés étrangers peut entraîner la création de nouveaux emplois durables dans le secteur, faire mieux connaître la valeur et la qualité des biens culturels canadiens à l'étranger, et constituer une occasion intéressante pour promouvoir l'image de marque du Canada en vue de favoriser le tourisme, les investissements étrangers, etc. L'industrie canadienne du tourisme a subi des compressions budgétaires : « [...] les maigres budgets de marketing [...] de même que les coûts élevés du transport aérien [...] font en sorte qu'il est difficile pour le Canada d'être compétitif sur le marché du tourisme international. Alors qu'il occupait le septième rang mondial dans le secteur du tourisme en 2002 [...] le Canada occupe aujourd'hui le 18^e rang » [traduction]. De plus, il faut faire en sorte que les traités commerciaux protègent les arts et la culture et qu'ils comportent des dispositions visant la protection de la diversité culturelle, etc., conformément à la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127160m.pdf>). « Les échanges commerciaux culturels, tant nationaux qu'internationaux, génèrent d'importantes activités économiques et contribuent à la création d'emplois » [traduction] (<http://www.lesaffaires.com/classements/les-500/l-exportation-culturelle-nouveau-tremplin-des-gens-d-affaires/545051/4>). Il faut reconnaître le rôle essentiel que jouent les arts dans la diplomatie culturelle et le commerce mondial, ainsi que la contribution de ce secteur à la prospérité économique et à la création d'emplois. Promouvoir les valeurs et la culture canadiennes à l'étranger est une façon économique et stratégique de renforcer et de diversifier les relations commerciales dans des marchés en pleine croissance. Le Conseil des arts du Canada reconnaît ce rôle stratégique en réaffectant des ressources favorisant l'aide à la tournée et l'accès aux marchés internationaux. (<http://canadacouncil.ca/nouvelles/communiques/2012/jr129852102176527638.htm?NRMODE=Published&NRNODEGUID={1ED788D7-55E5-4CE6-989C-6A4C50A89D0A}&NRORIGINALURL=%2fnews%2freleases%2f2012%2fjr129852102176527638.htm&NRCACHEHINT=NoModifyGuest>). Il s'agit cependant d'un investissement modeste compte tenu du grand potentiel de ce secteur. Les crédits parlementaires accordés au Conseil des arts ont été maintenus dans le dernier budget fédéral, et la CAPACOA tient à remercier le gouvernement fédéral de cette décision. Le ministère du Patrimoine canadien consent des investissements tout aussi indispensables pour stimuler la création d'emplois. La reconduction prochaine du Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) fournira l'occasion de revigorer le commerce international tout en permettant aux Canadiens d'avoir accès à diverses expériences artistiques professionnelles dans leurs collectivités (<http://www.pch.gc.ca/fra/1267553110077/1268404392232>). La CAPACOA recommande au gouvernement d'investir dans l'aide à la tournée et à la diffusion au pays et à l'étranger et de prévoir des mécanismes de soutien à la coproduction afin de maintenir et de stimuler l'augmentation des exportations de biens et de services culturels canadiens. Elle recommande également d'investir dans la diplomatie culturelle dans des marchés à forte croissance partout dans le monde.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le gouvernement devrait mettre l'accent sur des politiques favorisant l'emploi, l'éducation, le développement durable et le marché du travail en vue de relever les défis démographiques. Nous sommes d'accord avec l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation de coopération et de développement économiques qui se prononcent ici sur la création d'emplois (<http://www.oecd.org/fr/emploi/job-richgrowthessentialforg20recoveryoecdandilo.htm>), en particulier sur les points suivants : « En plus des politiques axées sur l'emploi, des mesures visant à mieux préparer les jeunes hommes et les jeunes femmes en permettant l'accès universel à une éducation de base et à une formation professionnelle peuvent faciliter la transition vers le marché du travail. Il faudrait

mettre tout particulièrement l'accent sur des ententes prévoyant l'alternance travail-études, comme des stages et des apprentissages en milieu de travail, qui donnent de très bons résultats dans certains pays en assurant le passage harmonieux de l'école au travail. Des politiques visant la promotion de l'efficacité énergétique, d'énergies propres et du développement durable ouvrent de grandes possibilités en matière de création d'emplois de qualité. Le nombre d'emplois dans les secteurs énergétiques à plus grande intensité carbonique est définitivement appelé à décroître en raison de cette transition, et des mesures d'adaptation seront nécessaires. Nous encourageons le G20 à considérer, en particulier, la promotion d'investissements dans les infrastructures, qui auront pour effet de garantir aux PME un accès continu au crédit bancaire, de libéraliser des marchés de produits de façon à promouvoir la création d'emplois, d'élargir l'accès à une protection sociale de base, et de faire en sorte que la transition de l'école au travail se fasse de façon harmonieuse. Nous sommes convaincus que des politiques favorisant l'emploi, le marché du travail, la protection sociale et l'environnement constituent des éléments essentiels d'un ensemble global de politiques permettant d'assurer un redémarrage rapide de la croissance économique et d'obtenir des résultats plus équitables sur le plan social » [traduction]. Comme le soutien à la formation encourage la créativité, nous recommandons des programmes de formation, de mentorat et d'apprentissage intergénérationnel qui contribueront à renforcer la population active du secteur culturel canadien, à acquérir des compétences en matière de direction et à soutenir l'innovation.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Le secteur des arts est relativement mal servi par la notion de « productivité ». La nature même de nombreuses activités artistiques a fait en sorte qu'elles n'ont pas pu profiter pleinement de l'augmentation de la productivité associée aux avancées technologiques. Au théâtre, par exemple, une pièce qui devait être jouée par cinq acteurs il y a 50 ans requiert toujours cinq acteurs aujourd'hui. Le paiement de redevances et de droits de licences augmente la production réelle des créateurs, et la gestion de ces paiements n'exige pas beaucoup de temps. Cette mesure a un effet direct sur la productivité. Cependant, le nouveau projet de loi sur les droits d'auteur ne permet pas aux créateurs de contenu de toucher un revenu supplémentaire provenant de droits d'auteur. Trouver des façons de compenser ce manque à gagner aurait des effets positifs sur la productivité dans le secteur des arts. Offrir une compensation juste aux créateurs de contenu aurait été une façon efficace d'augmenter la productivité. En 2012, avant même l'adoption de ce nouveau projet de loi sur les droits d'auteur, le Canada ne figurait plus qu'au 20^e rang dans le Global Innovation Index pour ce qui est des redevances et des droits de licences reçus. La collaboration peut constituer une solution de rechange à la concurrence puisqu'elle permet de créer de la valeur ajoutée avec le même nombre de personnes. Le secteur sans but lucratif repose en grande partie sur la collaboration et les partenariats. Les diffuseurs d'événements artistiques, notamment, ont déclaré dans un récent sondage (<http://www.diffusionartspresenting.ca/?p=585>) que l'un de leurs rôles importants consistait à créer des partenariats avec d'autres organisations dans la collectivité. Pour effectuer un suivi de la productivité, et élaborer et évaluer des politiques, « nous avons besoin de renseignements pour surveiller les changements importants et les répercussions que ces changements ont sur chacun d'entre nous. Les statistiques fiables nous aident à faire face aux nombreux défis que notre monde doit relever. Nos gouvernements, nos entreprises et nos collectivités ont absolument besoin des renseignements statistiques pour prendre des décisions éclairées » (Statistique Canada, http://www.statcan.gc.ca/edu/edu06/edu06f/edu06f_0003-fra.htm). La CAPACOA est d'avis que le gouvernement devrait réinvestir immédiatement dans la collecte rigoureuse de données et dans

l'analyse des statistiques culturelles afin d'assurer que des politiques culturelles, sociales et financières efficaces sont rédigées au nom de tous les Canadiens.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Certaines des difficultés importantes fréquemment soulevées par les Canadiens ne sont pas de compétence fédérale, comme l'éducation et la santé. Toutefois, le gouvernement fédéral peut intervenir dans le domaine de la promotion de la santé. Au cours des dernières années, le secteur de la santé a collaboré avec le secteur des arts à la promotion de la santé et à l'amélioration des soins de santé. Nous devrions soutenir et encourager ce type de collaboration. Les Canadiens ont besoin de recherches et de données afin de mieux cerner les défis à relever. Ils ont besoin de cadres analytiques appropriés afin d'évaluer les défis du point de vue du bien-être de leurs concitoyens. Comme il a été mentionné précédemment, le temps est peut-être venu pour le Canada et ses dirigeants de changer leur façon d'envisager la croissance et de définir de nouveaux indicateurs de progrès. Nous recommandons que les dons privés soient encouragés par des mesures fiscales adéquates. La CAPACOA appuie la recommandation d'instaurer un crédit d'impôt allongé pour dons de charité, qui aurait pour effet d'augmenter le crédit d'impôt fédéral des particuliers de 10 % (de 29 % à 39 %) pour tous les nouveaux dons qui dépassent le plus haut niveau consenti précédemment. Il faut réinvestir dans la collecte rigoureuse de données et dans l'analyse des statistiques culturelles afin d'assurer que des politiques culturelles, sociales et financières efficaces sont rédigées au nom de tous les Canadiens.